

1^{er} octobre 2020 – 30 septembre 2021

Rapport annuel 2021



Editorial	3
Chiffres-clés	4
Comptes annuels	5
Rémunération	6
Degré de couverture	7
Placements	8
Performance	9
Immeubles	10
Effectif des assurés	11
Assurés actifs	12
Bénéficiaires de rentes	13
Organisation	14
Prévoyance intelligente	15

Impressum

Editeur: Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse

Concept et rédaction: www.ofner.ch

Mise en page: www.hellermeier.ch

Photo de couverture: iStockphoto

Editorial

Chers assurés,

La CP Siemens fête son centenaire en décembre 2021. Sa création remonte à une époque où les prestations de prévoyance pour les collaborateurs étaient tout sauf évidentes. Au cours des 100 dernières années, la caisse a accompagné l'industrialisation, puis la numérisation, en s'inscrivant dans l'essor impressionnant affiché par Siemens en Suisse. Elle a traversé des perturbations des marchés financiers et des bouleversements sociaux. Elle a dû s'affirmer aussi bien en période de forte inflation qu'actuellement dans un environnement de taux d'intérêt bas et de pandémie planétaire. En cette année de commémoration, la CP Siemens est agile et en pleine santé. Le degré de couverture au 30 septembre 2021 se situe à 119,48% et la performance à 6,16%. En raison de cette solide performance, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs d'épargne des assurés actifs à 6% (exercice précédent: 2%) au cours de l'année civile 2022. La rémunération moyenne des avoirs d'épargne de ces dernières années reste inférieure à la rémunération implicite dans le taux de conversion dont chaque bénéficiaire d'une rente de vieillesse a profité jusqu'à présent au moment de son départ à la retraite. C'est pourquoi le Conseil de fondation a décidé de ne pas adapter les rentes courantes le 1^{er} janvier 2022.

Ces dernières années, le Conseil de fondation a pris des mesures stratégiques pour assurer la sécurité financière à long terme de la CP Siemens et a notamment constitué d'importantes provisions. Cela permet maintenant à la caisse de réagir au niveau durablement bas des taux d'intérêt et de réduire le taux d'intérêt technique au 30 septembre 2021 de 2,00% à 1,25%. Les fonds nécessaires à cet effet ont déjà été mis de côté au cours des deux derniers exercices.

Pour éviter d'abaisser encore les taux de conversion dans le même temps, le Conseil de fondation a étoffé les provisions techniques pour pertes sur retraites. L'équilibre du bilan de la CP Siemens s'en trouve ainsi encore renforcé.

Pour le Conseil de fondation et la commission de placement, les investissements durables et donc responsables font depuis longtemps partie de la stratégie commerciale. Nos décisions d'investissement s'appuient sur les directives de l'Association suisse pour l'investissement responsable (ASIR). Nous tenons compte des critères ESG dans les domaines de l'environnement (Environmental), du social (Social) et de la gestion d'entreprise responsable (Governance). Nous exerçons également de manière conséquente nos droits d'actionnaires en Suisse, notamment nos droits de vote et d'élection. En 2021, nous avons étendu nos efforts au secteur immobilier. Le Conseil de fondation a adopté une stratégie de durabilité et a commandé une analyse complète des bâtiments. Celle-ci doit permettre de déterminer le bilan énergétique de notre portefeuille immobilier d'ici fin 2023. L'objectif est d'optimiser l'efficacité énergétique et de réduire considérablement l'empreinte carbone de nos bâtiments.

Nous remercions tous les membres des organes directeurs pour leur collaboration à nouveau très constructive au cours de l'année écoulée. Nous remercions tout particulièrement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du secrétariat de la CP Siemens, qui ont à nouveau assumé leurs tâches avec beaucoup d'engagement et de cœur à l'ouvrage en cette année anniversaire.



Jörn Harde
Président du Conseil de fondation



Markus Blaser
Directeur

Chiffres clés

le 30 septembre 2021, à la clôture de l'exercice 2021

Degré de couverture _____	119,48 %
Capital de prévoyance, y compris provisions techniques _____	3,444 milliards CHF
Taux d'intérêt technique _____	1,25 %
Taux de rémunération de l'avoir de vieillesse* _____	2,0 % _____ * année civile
Placements _____	4,152 milliards CHF
Performance des placements de capitaux _____	6,16 %
Frais d'administration par bénéficiaire _____	201 CHF
Frais de gestion de la fortune en % de la fortune _____	0,23 %

Comptes annuels

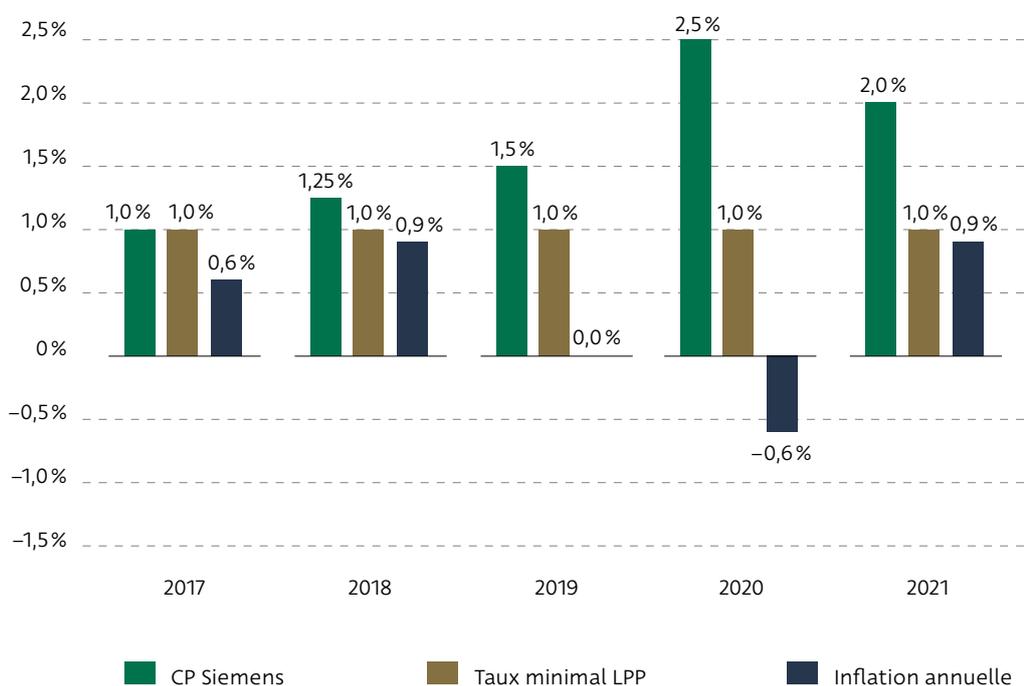
Actif	30.09.2021 CHF	30.09.2020 CHF
Liquidités	167'520'556	168'008'787
Obligations	1'878'651'145	1'861'869'019
Actions	937'539'199	864'863'801
Immeubles Suisse	873'121'000	842'713'000
Immeubles Etranger	117'886'911	103'781'210
Placements alternatifs	177'230'582	112'234'936
Total des placements	4'151'949'393	3'953'470'753
Créances vis-à-vis de tiers	3'263'881	3'668'014
Placements chez l'employeur	532'526	2'655'878
Compte de régularisation actif	6'041'582	11'970
Total de l'actif	4'161'787'382	3'959'806'615
Passif		
Prestations de libre passage et rentes	8'873'133	7'145'473
Engagements divers	738'672	574'863
Total des engagements	9'611'805	7'720'336
Compte de régularisation passif	17'321'800	9'060'430
Réserves de cotisations d'employeur	19'601'617	25'488'223
Capital de prévoyance assurés actifs	1'301'596'278	1'275'652'750
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	1'942'110'950	1'914'984'309
Provisions techniques	200'672'422	258'126'186
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3'444'379'650	3'448'763'245
Réserve de fluctuation de valeur	454'658'114	455'236'748
Fonds libres		
Etat en début de période	13'537'633	68'353'575
Excédent des charges (-) / des produits (+)	202'676'763	-54'815'942
Etat en fin de période	216'214'396	13'537'633
Total du passif	4'161'787'382	3'959'806'615

Vous trouverez le Rapport financier détaillé en format PDF sur le site www.pk-siemens.ch.

Rémunération

L'ensemble des avoirs de vieillesse des assurés actifs seront rémunérés à 6 % à partir du 1^{er} janvier 2022. Ce taux d'intérêt se situe 5 points au-dessus du taux minimal LPP fixé par le Conseil fédéral.

Rémunération comparée des avoirs d'épargne sur 5 ans



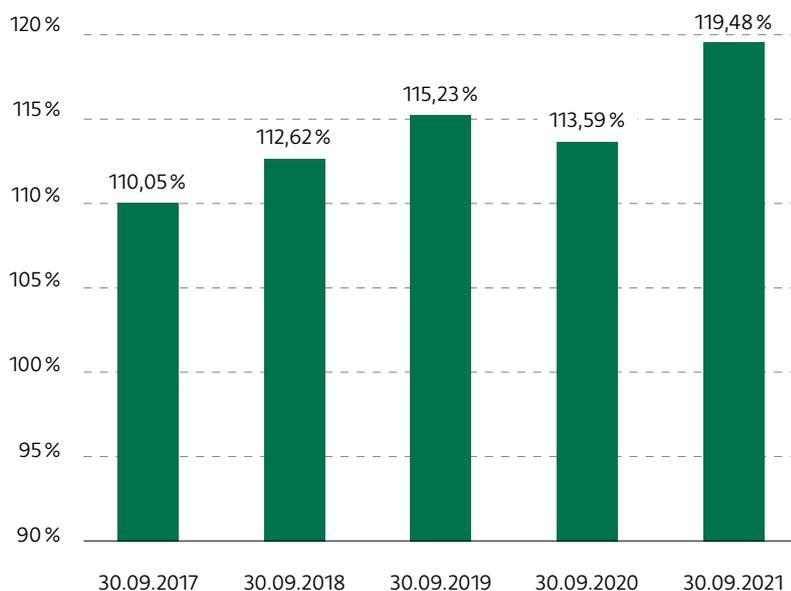
Rémunération supérieure en 2022

La CP Siemens est une institution de prévoyance enveloppante. Cela signifie qu'elle ne rémunère pas uniquement les cotisations d'épargne obligatoires des assurés actifs, mais également les cotisations d'épargne surobligatoires au taux LPP pour le moins. Celui-ci se situe à 1,0% depuis le 1^{er} janvier 2017. Au cours de l'exercice, les avoirs d'épargne des assurés ont été rémunérés à 2,5% du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020 et à 2% du 1^{er} janvier 2021 au 30 septembre 2021. Compte tenu de la stabilité financière, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer tous les avoirs d'épargne à 6%, à titre unique, durant l'année civile 2022.

Degré de couverture

Le degré de couverture est passé de 113,59 % à 119,48 % au cours de l'année sous revue en raison de la bonne performance réalisée. La CP Siemens dispose ainsi de fonds libres considérables et jouit d'une bonne santé financière.

Evolution du degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2



Le degré de couverture correspond au rapport en pourcentage entre l'avoir de prévoyance et les engagements.

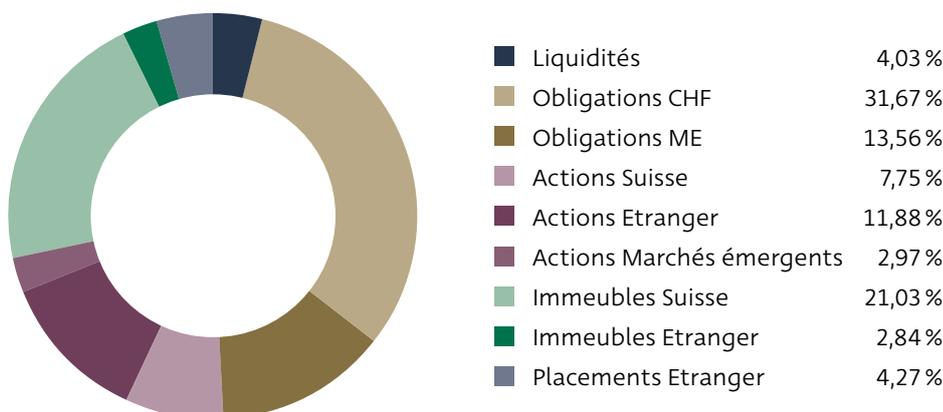
Eclairage sur la situation financière

Ces dernières années, le Conseil de fondation a pris différentes mesures pour assurer une base financière solide à la caisse. La bonne performance de l'année sous revue a encore renforcé notre stabilité financière. Les réserves de fluctuation de valeur étaient entièrement dotées à la fin de l'exercice. En outre, les provisions techniques ont encore été augmentées pour atténuer les effets de la redistribution des assurés actifs aux bénéficiaires de rentes. Avec un degré de couverture de 119,48 %, la caisse affiche une bonne solidité.

Placements

La CP Siemens mène une politique de placement responsable. Le portefeuille est largement diversifié. L'objectif suprême consiste à placer l'avoir de prévoyance des assurés de manière efficiente et sûre.

Catégories de placement en % le 30 septembre 2021



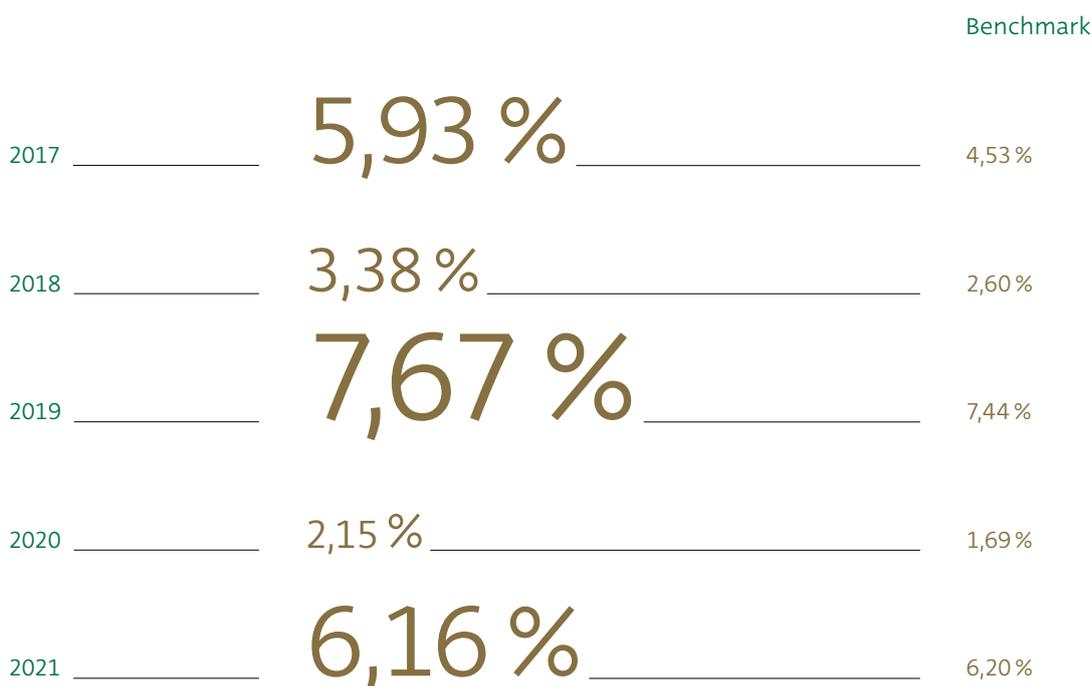
Stratégie de placement et structure de la fortune

Les caisses de pension financent une partie de leurs prestations en plaçant leurs actifs dans une optique de rendement. C'est la raison pour laquelle les revenus des placements sont également considérés comme le «troisième» contributeur, à côté des cotisations des employeurs et des salariés. En tant qu'organe suprême, le Conseil de fondation est responsable des placements. Au cours de l'année sous revue, il a fait réaliser une étude ALM et a ainsi déterminé l'évolution probable de l'actif et du passif. Sur cette base, il a élaboré une nouvelle stratégie de placement qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Performance

Au cours de l'exercice, l'institution de prévoyance réalisait une performance de 6,16 % sur les placements de fortune. La performance moyenne des 5 dernières années s'élève à 5,06 %.

Performance globale comparée sur 5 ans



Contexte favorable aux placements

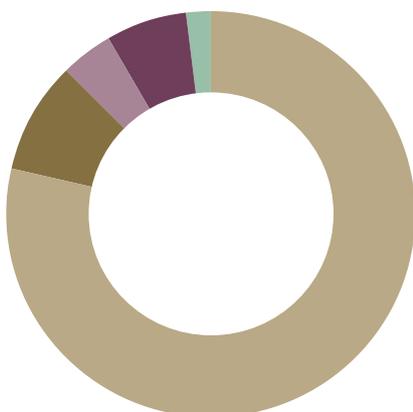
Les marchés financiers ont affiché une forte reprise post-confinement et se sont révélés majoritairement robustes et résistants à la crise du coronavirus au cours de l'exercice. Les marchés des actions ont connu une forte poussée et ont réalisé une performance exceptionnellement élevée. La hausse de l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt qui en a résulté ont poussé la performance des obligations dans le négatif. En revanche, l'immobilier suisse a fourni cette année encore une bonne performance et l'immobilier étranger a plus que compensé le résultat relativement mauvais de l'année précédente. Dans le domaine des placements alternatifs, la CP Siemens investit depuis l'été 2021 dans le Private Equity. A l'avenir, il est prévu d'investir davantage dans des projets d'infrastructure durables et/ou globaux.

Obligations CHF	-2,33 %
Obligations ME	-2,47 %
Actions Suisse	18,18 %
Actions Etranger	30,42 %
Actions Marchés émergents	21,35 %
Immeubles Suisse	7,01 %
Immeubles Etranger	12,51 %
Placements alternatifs	13,26 %

Immeubles

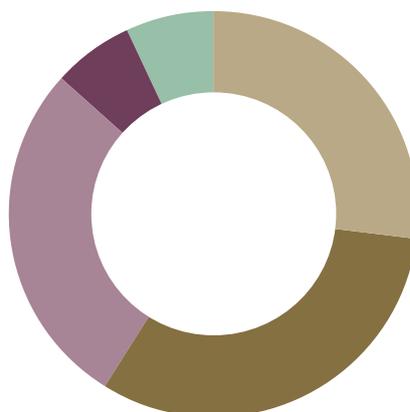
La CP Siemens investit 21% de la fortune totale dans des objets immobiliers à fort rendement. Le portefeuille, d'une valeur de 873 millions de francs, se compose principalement d'immeubles locatifs dans les cantons de Zurich et de Zoug.

Revenu des loyers par segment



Résidentiel	78,7%
Places de parking	9,0%
Bureaux	4,0%
Vente et restauration	6,6%
Divers	1,7%

Valeur de marché par région



Ville de Zurich	27,0%
Région de Zurich	31,9%
Ville de Zoug	28,0%
Région de Zoug	6,3%
Argovie et Lucerne	6,8%

Gestion immobilière

En Suisse, selon l'Office fédéral de l'énergie, les bâtiments sont responsables de 33% de toutes les émissions de CO₂. Notre portefeuille comprend environ 1700 logements et plus de 14'000 m² de bureaux et de surfaces commerciales. En tant que grand investisseur, nous avons pour responsabilité particulière de réduire les émissions de CO₂ de nos immeubles par des mesures appropriées. C'est pourquoi nous avons commencé à contrôler systématiquement l'efficacité énergétique de nos bâtiments au cours de l'année sous revue. Cela dans le but de les préparer à l'avenir énergétique.

Rendement des immeubles

Durant l'année sous revue, le portefeuille immobilier a généré un rendement brut de 4,2% (année précédente: 4,3%). L'évolution toujours positive du marché, la baisse des vacances et la hausse des revenus locatifs ont valorisé portefeuille de 3,6% (année précédente: 4,6%).



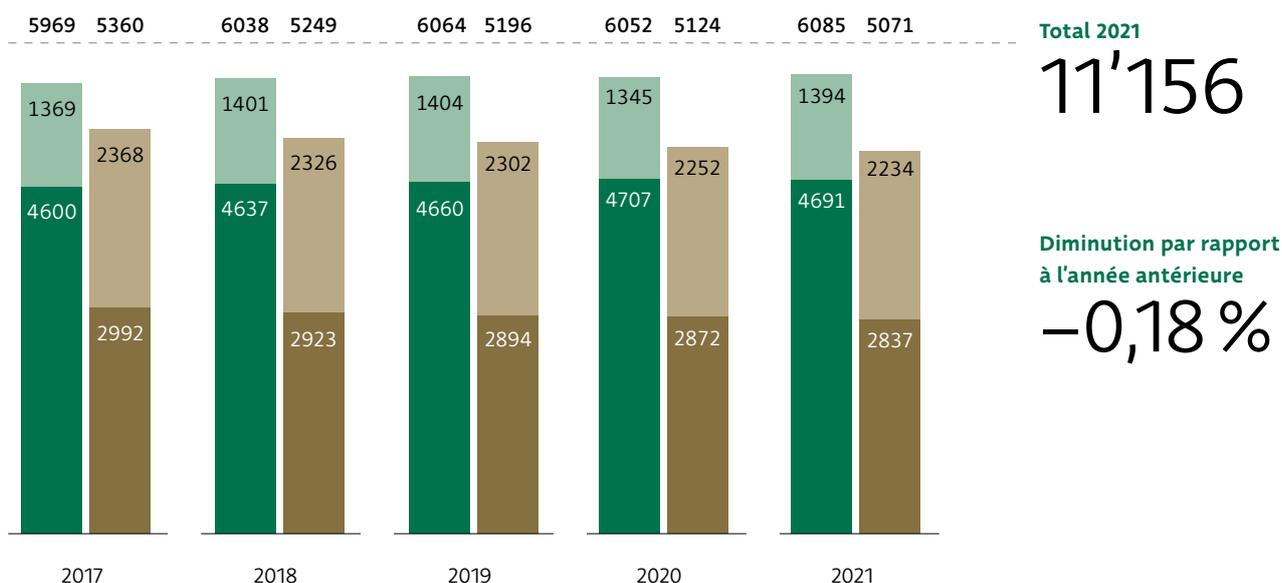
Aperçu de nos immeubles:
Scanner le QR Code



Effectif des assurés

En date du 30 septembre, la CP Siemens comptait 6085 assurés actifs (exercice précédent: 6052) et 5071 bénéficiaires de rentes (exercice précédent: 5124). Avec 11'156 assurés au total (exercice précédent: 11'176), nous formons une caisse de pension de taille moyenne.

Evolution de l'effectif sur 5 ans – Assurés actifs et bénéficiaires de rentes



Assurées actives
Assurés actifs



Bénéficiaires de rentes femmes
Bénéficiaires de rentes hommes

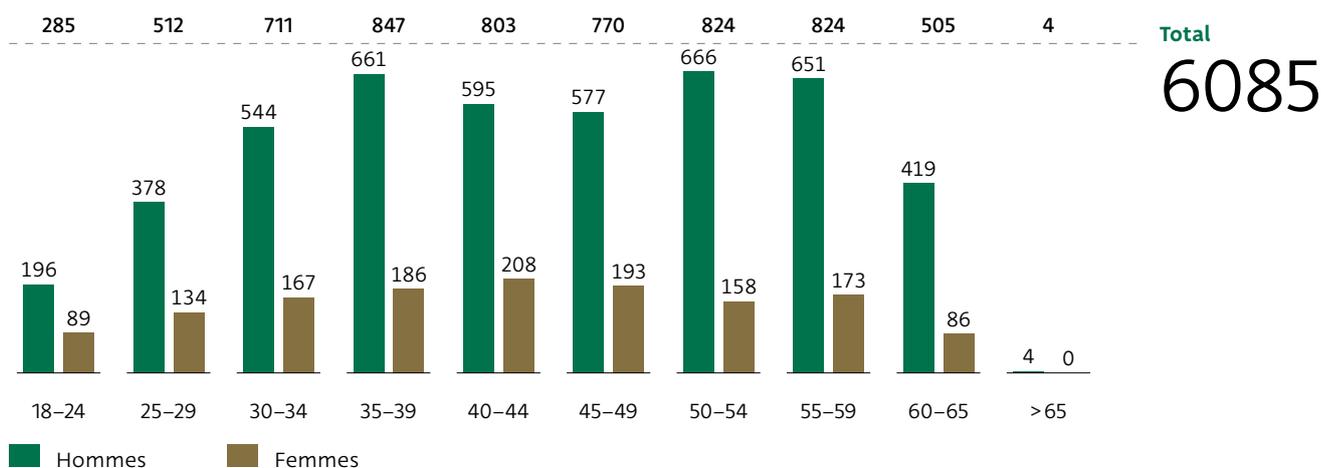
Evolution du nombre de bénéficiaires

L'effectif des assurés actifs a augmenté par rapport à l'exercice précédent (+33 personnes). L'effectif des bénéficiaires de rentes a diminué de 53 personnes pour se situer à 5071 (exercice précédent: 5124). Le rapport entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes reste pratiquement inchangé à 54,5% contre 45,5% par rapport à l'année antérieure.

Assurés actifs

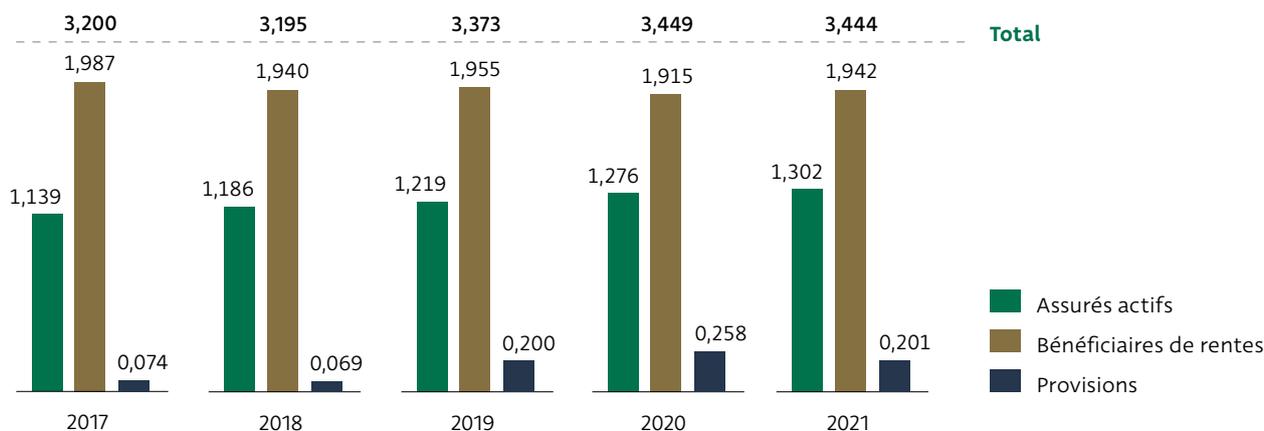
Les assurés actifs ont un âge moyen de 44,1 ans (exercice précédent: 44,2 ans). Une personne assurée sur quatre épargne son capital vieillesse de manière flexible et acquitte volontairement des cotisations d'épargne supérieures pour la retraite.

Répartition des assurés actifs par classe d'âge



Au cours de l'exercice, 689 personnes (676 l'année précédente) sont entrées à la CP Siemens, soit une augmentation de 1,9% (-6,2% l'année précédente). Durant la même période, 656 personnes (exercice précédent: 688) ont quitté notre caisse de pension. Les départs se composent de 503 sorties, de 2 décès, de 145 retraites et de 6 mises en invalidité.

Evolution du capital de prévoyance en milliards CHF

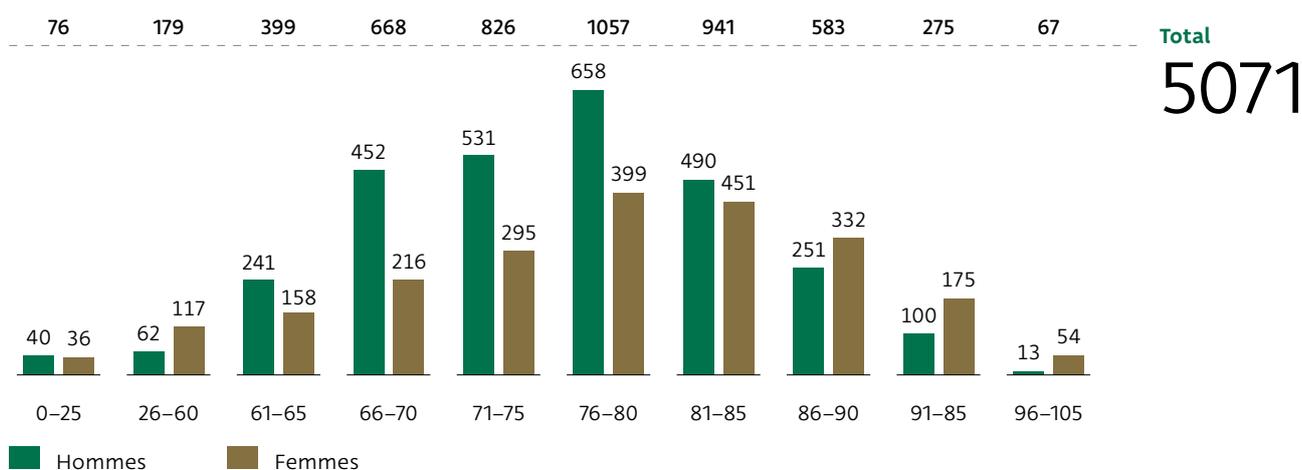


Le capital individuel de prévoyance peut s'épargner de manière flexible. Les cotisations d'épargne sont conçues de façon pratique pour les employés. En optant pour les variantes d'épargne «Plus» et «Surplus», les assurés acquittent volontairement des cotisations supérieures. Quel que soit le plan d'épargne choisi, l'employeur acquitte toujours la cotisation maximale «Surplus».

Bénéficiaires de rentes

L'âge moyen des bénéficiaires de rentes était de 77,3 ans (exercice précédent: 77,2 ans). Environ 75% des bénéficiaires de rentes sont des hommes, 25% des femmes. Au total, la CP Siemens a versé 5071 rentes (exercice précédent: 5124).

Répartition des bénéficiaires de rentes par classe d'âge



Durant l'exercice, 151 assurés ont pris leur retraite ou retraite partielle (exercice précédent: 110); 96 d'entre eux ont décidé de percevoir leur capital vieillesse comme rente (exercice précédent: 73); 27 ont préféré un versement unique en capital (exercice précédent: 11) et 28 ont choisi un modèle combiné (exercice précédent: 16). Un capital total de 21,173 millions CHF a été versé (exercice précédent: 11,954 millions CHF).

Rentes versées en date du 30 septembre

	2021	2020	Evolution
Rentes de vieillesse	3535	3564	-29
Rentes de conjoint	1299	1307	-8
Rentes d'invalidité	153	158	-5
Rentes d'enfant	78	89	-11
Rentes de divorce	6	6	0
Total des bénéficiaires de rentes	5071	5124	-53

Ajustement des rentes à l'évolution des prix

Le Conseil de fondation vérifie chaque année s'il est possible de compenser le renchérissement sur les rentes ou les rentes ajustées. Les dix dernières années, la rémunération du capital couvrant les rentes était sensiblement supérieure à la rémunération de l'avoir de vieillesse des assurés actifs. Pour cette raison, aucune augmentation de rente ne peut s'accorder pour l'année civile 2022.

Organisation

La Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse est une fondation disposant de sa propre personnalité juridique. Le Conseil de fondation compte, de façon paritaire, quatre représentants des employeurs et quatre représentants des salariés.

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Jörn Harde, président
Thomas Frick
Andreas Rudolf
Gerd Scheller

Représentants des salariés

Sandro Danioth
Sandra Lony
Manuel Ribeli¹
Thomas Siegenthaler

Représentants des retraités

Heinz Jossi
Konrad Meier

Les élections générales au Conseil de fondation, qui se déroulent tous les trois ans, ont eu lieu en été. Tous les représentants des salariés ont été réélus par les assurés. Du côté des employeurs, Heiko Fischer remplacera Andreas Rudolf, démissionnaire, à partir du 1^{er} octobre 2021.

¹ Entrée le 19 mai 2021 pour feu Cyrill Schurter.

Direction

Markus Blaser, directeur
Fausto Ciapponi, responsable du département Placements
Beatrice Fluri, responsable du département Prévoyance
Ueli Korrodi, responsable du département Finances et immeubles

Commissions

Commission de placement

Jörn Harde, président
Sandra Lony
Gerd Scheller
Thomas Siegenthaler

Commission de prévoyance

Thomas Frick, président
Sandro Danioth
Manuel Ribeli
Andreas Rudolf

Autres organes

Organe de révision

Ernst & Young SA, Zurich,
Marco Schmid (réviseur responsable)

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Expert en prévoyance professionnelle

Dipeka SA, Zurich (partenaire contractuel),
Peter Bachmann (chargé de mandat)

Autres experts

Allvisa SA, Zurich, Christoph Plüss (co-expert CP)
PPCmetrics SA, Zurich, Andreas Reichlin (expert externe en placement)
Wüest Partner SA, Zurich, Andreas Ammann et Reto Stiefel (estimation immobilière)

Prévoyance intelligente

La CP Siemens offre aux assurés des prestations supérieures à la moyenne en cas de vieillesse, d'invalidité et de décès. Prenez le temps d'examiner l'état de votre prévoyance.



Evolution de la situation de vie

Différentes situations au cours de la vie (interruption d'activité, divorce, arrivée de l'étranger, ajustements salariaux, etc.) donnent généralement lieu à des lacunes de prévoyance. Analysez donc régulièrement l'état de votre prévoyance.



Versement anticipé pour la propriété du logement

Vous pouvez financer votre logement principal à usage personnel avec des fonds de la caisse de pension. Veuillez noter qu'un versement anticipé réduit durablement vos prestations de vieillesse.



Rachats personnels

Vous pouvez combler intégralement ou partiellement d'éventuelles lacunes de prévoyance en effectuant des rachats facultatifs à titre volontaire. Vous améliorez ainsi vos prestations de prévoyance. Votre potentiel de rachat éventuel est spécifié dans votre certificat de prévoyance personnel.



Concubinat, partenariat

Prémunissez votre partenaire contre les conséquences du décès en le déclarant comme bénéficiaire. Veuillez utiliser à cet effet le formulaire «Déclaration de partenariat».



Epargne flexible

Vous souhaitez épargner votre capital de vieillesse à votre gré? Choisissez jusqu'au 30 novembre celui des trois plans d'épargne qui convient le mieux à votre situation. Le choix vaut à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante et reste valable jusqu'à sa révocation par écrit.



Mariés ou célibataires, avec ou sans enfants

Souhaitez-vous modifier l'ordre légal des ayants droit? Veuillez dûment remplir le formulaire «Modification de l'ordre des ayants droit» et nous le faire parvenir.

Vous trouverez des informations complémentaires ainsi qu'un **calculateur de rentes** sur www.pk-siemens.ch. Le calculateur de rentes vous permet de simuler rapidement en toute simplicité différents scénarios de prévoyance et leurs effets sur votre prévoyance personnelle.

Avez-vous des questions?

Veillez vous adresser à nos spécialistes en toute confiance. Vous trouverez les coordonnées de votre interlocuteur dans votre certificat de prévoyance ou certificat de rente et sur notre site internet www.pk-siemens.ch.

Informations complémentaires

Le Rapport annuel 2021 rend compte d'importants faits, chiffres et événements de l'exercice écoulé. Vous trouverez les comptes détaillés dans le Rapport financier 2021. Nous avons déposé les deux documents à votre attention dans l'Infocenter de notre site www.pk-siemens.ch.

Le Rapport annuel paraît en français et en allemand. La version allemande fait foi.

Un seul genre a été choisi pour faciliter la lecture. Il englobe la forme féminine comme la forme masculine.

Nos immeubles

Vous rêvez d'un nouveau logement ou de nouveaux locaux commerciaux? Découvrez notre portefeuille.



Scanner le QR code